



FORMULAIRE D'INSCRIPTION ACCÈS À LA DESCENTE À BATEAUX

No. Puce :

Valide pour la saison 2022-2023

- Hôtel de ville
 Pavillon du quai

Identification du propriétaire

ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉL.RÉS. _____ CELL _____

NO PERMIS DE CONDUIRE _____

Identification du bateau

Description du bateau _____

N° Immatriculation _____

Signature du propriétaire

Date

- ✓ Il est entendu que le halage, la montée ou la descente d'un bateau est sous l'entière responsabilité du propriétaire et la Municipalité des Cèdres ne peut être tenue responsable de tout dommage causé à l'embarcation.
- ✓ Il est strictement interdit de reproduire ou de prêter la clé magnétique de la barrière.
- ✓ La barrière doit être refermée immédiatement après usage.
- ✓ La Municipalité se réserve le droit d'interdire l'accès ou de désactiver la clé magnétique de toute personne ayant un comportement inadéquat, tout langage inapproprié, tout manque de civisme ou pour le partage ou la reproduction de la clé magnétique.
- ✓ L'achat de la carte d'accès est non-remboursable.
- ✓ En cas de perte ou de vol, le propriétaire doit procéder à l'achat d'une autre carte magnétique.

Section réservée à l'administration

- J'atteste que la pièce d'identité ci-dessus est conforme et qu'elle appartient à l'auteur de la demande dont le nom est inscrit sur le présent formulaire.
- J'atteste que le requérant a fourni une preuve de résidence de la Municipalité des Cèdres (cocher si applicable)

Initiales _____

STATUT

TARIFS

MODE DE PAIEMENT

Résident

GRATUIT

Débit

Comptant

Non résident

150,00\$

Visa

Mastercard